

## Redressement judiciaire confirmé par la cour d'appel

La cour d'appel a confirmé, hier matin, la mise en redressement judiciaire de Job-Parilux. Les magistrats ont rejeté l'appel de Gecco France, la société qui avait repris l'usine des Sept-Deniers en mai avant d'être dessaisie, en septembre, de sa gestion par le tribunal de commerce requis par le parquet.

Dans un premier temps, Gecco avait contesté le redressement pour réclamer la liquidation immédiatement de l'entreprise papetière toulousaine.

La décision de la cour d'appel accorde le délai espéré par les salariés de Job qui vont pouvoir poursuivre les négociations avec Scheufelen, l'unique candidat au rachat.

Ce sera désormais au tribunal de commerce, auquel les magistrats de la cour d'appel vont transmettre le dossier, de se prononcer sur le plan de cession élaboré par l'administrateur judiciaire. Il devrait l'étudier avant la fin décembre.

D'ici là, la Filpac-CGT a bien

l'intention de convaincre le papetier allemand de modifier son projet industriel qui prévoit le transfert du façonnage dans la banlieue de Stuttgart et par conséquent la suppression de 150 emplois. Les salariés ne veulent pas entendre parler du déplacement outre-Rhin d'une partie de l'activité car à terme ce serait la condamnation de l'usine Job.

Deux de leurs délégués l'ont répété à un des proches collaborateurs de Jacques Barrot, le ministre du Travail et des Affaires sociales, qui les a reçus, mardi soir, à Paris, en présence du député Jean-Claude Paix.

« Le secrétaire général du ministère voulait nous parler d'un plan social. Nous avons mis les choses au clair. Nous, nous étions là pour discuter du projet industriel », raconte l'un des délégués qui a constaté avec satisfaction qu'un dialogue avait pu s'engager avec le ministère du Travail.

Ph. B.

### TOULOUSE

## La liquidation de Job rejetée

La Cour d'appel de Toulouse a rejeté hier la liquidation de l'usine de papier Job Parilux (300 salariés) et a confirmé le redressement judiciaire de cette entreprise dont le plan de restructuration prévoit 150 suppressions d'emploi.

La société Gecco France, constituée spécialement en mars dernier pour le rachat de l'usine Job pour un franc symbolique, avait fait appel devant le Tribunal de Toulouse pour contester la procédure de redressement judiciaire. Gecco France réclamait « une liquidation judiciaire immédiate ».

LA DEPECHE  
DU MIDI

## « On ne nous demande pas de faire les pieds au mur »

Un article, intitulé « Mais où sont donc passés nos élus ? », nous reproche de ne pas être en tête des différentes manifestations qui se déroulent actuellement dans notre ville pour la défense de l'emploi. Il est écrit : « On n'entend pas beaucoup d'élus et de politiques aboyer le long des parcours. » C'est avoir peu de respect pour le suffrage universel.

« Les citoyens, qui nous ont confié un mandat, nous demandent de travailler dans les assemblées et les instances pour lesquelles ils nous ont élus.

« Dans ce cadre, nous suivons de très près les difficultés rencontrées par certaines entreprises et qui peuvent entraîner une aggravation du chômage et des suppressions d'emploi.

« Nous avons toujours rencontré les personnels qui le souhaitent et nous avons accordé le temps nécessaire pour comprendre leurs inquiétudes et les soutenir dans leurs démarches.

« Lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu à Toulouse, Dominique Baudis a reçu, longuement et non entre deux portes, avec les députés Jean-Claude Paix et Serge Didier, les employés de JOB ; de plus, Jean-Claude Paix les a rencontrés à plusieurs reprises à Toulouse et à l'Assemblée nationale et reste en contact avec les délégués du personnel.

« Depuis des mois et des années, Dominique Baudis, Jean

Diébold et Grégoire Carneiro ont fait de la défense d'Aerospatiale une priorité sur laquelle ils ne transigeront pas. Ce n'est pas avec des procédés démagogiques que l'on va sauver des entreprises en difficulté. Ce n'est pas en demandant aux élus de jouer les « sémaphores » que l'on va gagner la crédibilité des responsables économiques.

« Devant les difficultés de leur entreprise, les salariés ont une attitude responsable.

« Devant les menaces qui pèsent sur l'emploi, les citoyens ont, aussi, une attitude responsable.

« Personne ne demande, aujourd'hui, aux élus de faire « les pieds au mur ! »

**Dominique BAUDIS,**  
les députés  
et conseillers généraux  
de Toulouse.

NDRL. — Les arguments développés par les élus toulousains ne nous ont guère convaincus. Ils récuseront toute velléité démagogique et invoquent leur attitude responsable. Soit. Mais pour observer la vie politique locale avec attention, nous attestons qu'on les a connus plus déterminés et plus efficaces dans la défense de certaines données. On se souvient des multiples démarches tentées pour sauver Dassault-Colomiers. Les élus toulousains avaient, alors, tout fait pour sauver ce site de la fermeture... Jusqu'à tendre un calicot géant sur la façade du Capitole.

Les trois cents familles de Job-Parilux continuent à se sentir bien seules dans leur combat, en raison du service minimum mis en œuvre par les parlementaires toulousains. On attend d'eux une action spectaculaire... d'efficacité.

## SEPT DENIERS

### Job-Parilux : le dossier de reprise à la région

Une centaine de salariés de Job-Parilux a assisté à la séance du conseil régional jeudi à Toulouse. Les salariés ont soumis aux élus leur projet industriel résumé à la tribune par Michel Veyssière conseiller régional du groupe communiste : « avec un investissement de 42 MF sur deux ans, on peut maintenir la rentabilité de Job-Parilux. Cela permettrait de gar-

der les 22.000 tonnes de papier couché et d'ajouter 6.000 tonnes de papier Scheufelen haut de gamme... 42 MF pour 130 emplois, c'est justifié à Toulouse où les emplois de StorageTeck ont bénéficié de 280 MF d'aides publiques ».

Les salariés ont donc demandé aux politiques de s'engager pour Job-Parilux aux côtés des repreneurs.